

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

COMITE SYNDICAL DU 14 SEPTEMBRE 2023

Convocations adressées le 31 août 2023

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9
Nombre de délégués présents : 8 titulaires – 3 suppléants
Nombre de délégués votants : 9

Membres présents :

Monsieur Bruno FENET, Madame Nathalie SAVATON, Madame Cathy SAVOUREY, Monsieur Patrick MICHAUD, Madame Cécile CHEVILLARD, Monsieur Etienne MARTEGOUTTE, Monsieur Pierre-Alain ROIRON Madame Betsabée HAAS, Madame Catherine GAY.

Membres excusés :

Monsieur Philippe FOURNIÉ (suppléé par Madame Catherine GAY).

Membres suppléants présents non votant:

Monsieur Emmanuel DUMENIL, Monsieur Thibault COULON.

Pouvoir :

0

CS230914-02 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 5 SEPTEMBRE 2023

Monsieur Bruno FENET, Président, donne lecture du rapport suivant :

Le précédent comité syndical du SMADAIT s'est déroulé le 5 septembre 2023 à 16h00.

Lors de cette séance, le comité syndical a :

- Pris acte de la désignation des nouveaux représentants de Tours Métropole Val de Loire appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire et acté l'installation du Comité Syndical
- Procédé au renouvellement des membres du Bureau ;
- Donné délégation au/ à la Président(e) et au Bureau
- Procédé à l'élection des membres de la CAO permanente;
- Procédé à l'élection des membres de la CDSP;
- Procédé à la désignation des membres siégeant à la CCF ;
- Procédé à la désignation des membres siégeant à la CCSPL
- Approuvé le procès-verbal du comité syndical du 6 juillet 2023.

Il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide

- **D'adopter** le procès-verbal du comité syndical du 5 septembre 2023, tel que présenté en annexe.

- **Le Comité syndical adopte à l'unanimité (9 voix pour).**

Le Président du Syndicat Mixte